

## Débat public ou Dénigrement ?

Depuis quelques mois, la CFE-CGC distribue un bulletin qui en est à son 4ème numéro. Qu'à l'approche des élections professionnelles, un syndicat fasse connaître ses orientations et ses propositions est tout à fait légitime : il est important que les salariés puissent voter en connaissant les grandes options des listes en présence. Mais ce dont les salariés ont besoin, c'est de débat public, de confrontations d'idées, plutôt que de polémiques, marquant plus une volonté d'en découdre que de construire. Les bulletins de la CFE-CGC sont d'une agressivité croissante envers la CGT, émaillés d'attaques parfois surprenantes. Jusqu'à présent, nous n'avions pas jugé utile de répondre, d'autant que nous préférons dépenser notre énergie à mobiliser pour défendre l'avenir de notre entreprise, car nos emplois en dépendent. Mais le contenu du dernier bulletin rend nécessaire de faire quelques mises au point et précisions.

Comme il faut savoir de toute chose faire une opportunité, nous en profitons pour créer une lettre qui présentera les projets en cours, les diverses commissions, ateliers, etc... Elle pourrait ainsi trouver sa place à côté des comptes-rendus du CE « *vu par la CGT* » qui résume la réunion mensuelle avec la direction, et « les nouvelles de la cave » qui présentent l'actualité des activités du CE (concerts, locations, voyages, etc...). Nous aurions pu l'appeler « *la lettre des affreux jojos* » au vu de tout ce qui nous est reproché, nous avons finalement préféré le tout simple « *la lettre des élus CGT* », en espérant qu'elle contribuera à votre information.

**Mariano Bona**  
*Elu CGT, secrétaire du CE*

## Les comptes du CE

Aujourd'hui, il y a 12 élus CGT (6 titulaires et 6 suppléants) et 6 élus CFE-CGC (3 titulaires et 3 suppléants).

Certains élus sont responsables d'activités. Depuis

que la CGT est majoritaire au CE, nous avons toujours proposé aux élus CFE-CGC la responsabilité de trésorier adjoint et celle d'une commission importante. Jusqu'à présent, la CFE-CGC avait toujours accepté nos propositions. Ce mandat-ci (juin 2005 – mai 2007), la CFE-CGC a accepté la gestion de la commission enfance, mais a refusé le poste de trésorier adjoint. Comme nous voulions qu'il y ait un contrôle de la comptabilité par un regard extérieur, nous avons chargé un expert-comptable d'auditer nos comptes.

**Le trésorier du Comité d'Entreprise (élu CGT) envoie chaque mois à tous les élus (CGT et CFE-CGC) le détail des comptes du CE, ainsi que la synthèse par grand poste de dépense.** Chaque responsable élu de commission est disponible pour expliquer tel ou tel chiffre. Par ailleurs, une fois les comptes arrêtés (au 31/12), une présentation du budget est affichée, mise en forme pour être plus lisible et compréhensible par tous les salariés. C'est en général fait en Février-Mars. Cette année, nous afficherons en plus l'avis de l'expert-comptable.

Il est donc vraiment tendancieux d'écrire que « pour la première fois, et sur demande de la CFE-CGC, la CGT a présenté les comptes du CE ». Ce qui est exact, c'est que c'est la première fois, au moins dans un passé proche, que nous présentons les comptes lors d'une réunion de CE avec la direction. Cette présentation était utile, et nous en avons profité pour présenter brièvement les diverses activités du CE. Mais il est désagréable que les élu(e)s CFE-CGC sous-entendent des cachoteries de notre part alors qu'ils ont régulièrement une information complète, au même niveau que les élu(e)s CGT.

Par ailleurs, nous ne comprenons pas le sens de la remarque selon laquelle les dépenses augmentent d'année en année. C'est un effet mécanique de l'augmentation des effectifs qui amènent à la fois plus de recettes (le 1% de la masse salariale augmente), et plus de dépenses (plus de locations, spectacles, ...) en proportion.

## La culture

Nous consacrons en moyenne 14% de notre budget à la culture, dont 5% à la création culturelle (à comparer aux 34% consacrés aux vacances).

La plaquette culture, les « coups de cœur », le festival de cinéma « Ecran Total » permettent à un grand nombre de salariés de découvrir des spectacles à des prix très intéressants. Les subventions billetterie ou ticket de cinéma incitent les gens à aller au spectacle.

Nous avons financé « Sainte Jeanne des Abattoirs », pièce de théâtre jouée par des salariés du site, et qui a été vue par un peu plus de 200 personnes en juin dernier. Monter cette pièce a nécessité un engagement considérable en énergie et en temps de la part des salariés-acteurs. De l'avis des professionnels, c'était un travail de grande qualité, le public a beaucoup apprécié, et pour les salariés de ST cela a été une expérience très forte.

L'exposition de Valérie Legembre a été organisée par le CE et la direction du site. Elle a été vue par presque 500 salariés lors de l'inauguration du bâtiment G.

L'action culturelle du CE contribue aussi à l'embellissement du site. Ainsi, c'est à la suite d'actions culturelles menées par le CE que les ardoises au rez-de-chaussée du bâtiment B et les tableaux au rez-de-chaussée du bâtiment G ont été achetés par la direction.

Il faut aussi parler des divers ateliers (peinture, chorale, couture, ...), des répétitions de groupes de musiques, des soirées organisées par le CE, fête de la musique, concerts midi-deux, exposition de photos, etc ...

**Faut-il dépenser de l'argent pour faire de la culture ? Est-ce bien utile ? Est-ce le rôle d'un CE ?**

**A la CGT, nous répondons oui, sans ambiguïté. Pour les élus CGT du CE, il est très important de mener une action culturelle, d'aider les salariés à réaliser des projets artistiques, de permettre la découverte de spectacles ou d'artistes.**

## **Comm'une mémoire**

Ce projet a démarré en décembre 2000, avec l'approbation de tous les élus de l'époque (CFDT, CGT, CFE-CGC). C'est un projet ambitieux qui est mené avec le CE de ST-Crolles et qui devrait se terminer courant 2007.

Fin des années 90, il y a eu beaucoup d'embauches et en parallèle le début des départs à la retraite de salariés « historiques », présents depuis le début. Devant le risque de perdre cette mémoire, le CE s'est adressé à une équipe de

sociologues de l'université Pierre-Mendes-France de Grenoble. Un sociologue a travaillé sur les sites de Grenoble et de Crolles jusqu'en 2004, en lien avec un comité de pilotage, composé de salariés et de retraités de ST Grenoble et ST Crolles, parmi lesquels une élue CFE-CGC de ST-Crolles, récemment partie à la retraite. Tous les élus CE de ST-Crolles et ST-Grenoble reçoivent très régulièrement et depuis le début une information complète sur ce projet. Ce travail s'est traduit par des bulletins, conférences, expositions,... Un CD-ROM sera édité et distribué durant le 1er trimestre 2007. Deux livres seront publiés courant 2007.

**Fallait-il accepter de mettre de l'argent dans ce projet ? Fallait-il au contraire laisser filer la mémoire de l'entreprise sans réagir ? Le CE a choisi d'agir. D'autres CE comme ceux de Schneider ou la SNCF ont fait des projets similaires pour préserver leur « mémoire ». Pour finir, le coût de ce projet est loin d'être « pharaonique », puisqu'il ne représente que 2 à 3% du budget.**

## **Un CE ouvert à toutes et à tous**

Les commissions sont ouvertes à tous les salarié(e)s. Activités de prêt, choix de voyages ou de spectacles, etc..., le CE ne serait pas ce qu'il est s'il n'y avait pas l'activité de 180 bénévoles, salariés de ST qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le CE. Ils sont essentiels à son fonctionnement.

### **Un budget en constante adaptation**

Depuis 20 ans, la population du site de Grenoble a considérablement bougé. Majoritairement composée d'ouvriers et de techniciens en 1980, elle est principalement composée d'ingénieurs aujourd'hui. Cela nous a amené à réaliser une modification en profondeur des grilles de subvention.

Depuis dix ans, il y a eu un rajeunissement très important. La transformation de célibataires en heureux papas ou heureuses mamans ont conduit les élus du CE à donner plus d'importance au budget enfance jusqu'à en faire le 2ème budget du CE. De fait, si on prend en compte le budget vacances, le budget enfance, et le sport enfant qui est inclus dans le budget sport, les dépenses du CE sont très majoritairement des dépenses pour la famille, modulées selon des critères sociaux (Quotient Familial).